

Règlement Intérieur

1^{ère} Blitz FIDE de Monteux - 21 Mars 2025

Article 1 : Organisation

L'Echiquier Montelais organise, le **vendredi 21/03/2025**, son 1^{er} Blitz FIDE en **7 rondes**, homologué par la FFE sous le N° 67065.

Lieu : Maison des Associations - 55 boulevard Trewey - 84170 Monteux

Horaires : Pointage entre 18h et 18h15. Début de la première ronde à 18h30 précise.

Cadence : 5 min. + 3 sec./coup

Article 2 : Règles du Jeu

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale d'Echecs (FIDE Handbook).

Les appariements se font au système suisse, à l'aide du logiciel PAPI (version 3.3.8).

Le classement utilisé est l'Elo FIDE Blitz au jour du tournoi.

Article 3 : Participation

L'inscription est de 5€ pour les Adultes (Gratuit pour les Jeunes). Licence B obligatoire.

Article 3 : Systèmes de Départage

Les systèmes de départage sont dans l'ordre :

1. Buchholz tronqué
2. Buchholz
3. Performance

Article 5 : Dotation du Tournoi

Il n'y aura pas de prix « financiers », quelques lots pourront éventuellement être distribués.

Article 6 : Règlement Spécifique

- **L'article B.3 de l'Annexe B « Parties en cadence Blitz » s'applique pour la totalité du tournoi.**
- L'aire de jeu comprend la salle de jeu et les toilettes (situées à l'étage du dessous).
- Il est interdit de fumer dans l'aire de jeu.
- Tous les appareils électroniques (téléphone portable, ordinateur portables, tablettes etc..) doivent être éteints et rangés dans l'aire de jeu.

Article 7 : Arbitrage

Arbitre Principal : Timothée PIERRE (Arbitre Open 1)

Article 8 : Acceptation du règlement

Tou(te)s les participant(e)s s'engagent à respecter ce règlement et la Charte du Joueur d'Echecs.

L'Arbitre Principal

Timothée PIERRE



L'Organisateur

Marie-Paule BARTOLO

